

Prendre soin du métier de psychologue du travail afin de soutenir le développement des métiers : conditions éthiques d'un travail vivant

Intervention n° 3 : Le collectif et le développement du pouvoir d'agir

Pour développer le pouvoir d'agir des sujets et préserver leur santé au travail, les formes de l'action sont multiples. C'est la dimension collective dont il sera question car c'est particulièrement par la confrontation au sein des collectifs de travail que vont se créer les conditions du développement.

La plupart des systèmes gestionnaires qui régissent les organisations privilégient l'individualisation à travers des modalités qui ne créent pas voire détruisent le travail collectif en supprimant, par exemple, le déploiement de la coopération donc les possibilités de réflexion et d'échanges sur l'activité.

Affirmant la centralité du travail en tant qu'opérateur de santé et de développement, l'objectif principal de l'action du psychologue du travail auprès des collectifs est de mettre ou de remettre en mouvement sur la question du travail celles et ceux qui le réalisent quotidiennement. Le pivot de cette mise en mouvement institue la confrontation et la réflexion à travers la délibération autour du registre des manières de faire (genre professionnel). Cet espace et ce type d'interventions permettent ainsi l'expression de la controverse de métier et la restauration d'une pensée et d'une action collective (pouvoir d'agir).

Ce travail mené avec les groupes favorise la possibilité de penser et de faire la part des choses entre ce qui relève du travail, de la nature même de l'activité, des histoires singulières et de celle de l'entreprise. Il permet de sortir de l'injonction à la responsabilité individuelle et de l'isolement. Le collectif devient ainsi une ressource pour les femmes et les hommes au travail.

L'action du psychologue du travail consiste essentiellement à poser un cadre et à mettre en place des méthodes permettant aux acteurs de créer ou de recréer ce collectif.

En mettant en place les conditions permettant aux collectifs de reprendre la main sur leur travail, le psychologue du travail se trouve inévitablement confronté aux organisations du travail. Amené alors à remettre en cause voire « bousculer » les différentes formes d'idéologies managériales et organisationnelles, il lui faudra fréquemment expliquer le sens de l'action et de la posture et veiller à ne pas se retrouver pris dans des jeux d'acteurs et ainsi instrumentalisé.

Mots clés : collectif - développement - pouvoir d'agir - controverse - règles de métier - organisation du travail – ressource – action

Auteur : Annie Madrières – L'Atelier des Métiers